

**Classe de Première
Série S**

L'Europe, La France

**Suggestion de programmation annuelle autour de
la notion de territoire comme fil conducteur**

La logique d'ensemble de cette proposition consiste à étudier des territoires, de l'échelle locale à l'échelle européenne. Chaque fois que possible, on resitue le territoire étudié aux autres échelles spatiales. L'aménagement des territoires ne fait pas l'objet d'un chapitre spécifique mais les enjeux et les politiques d'aménagement sont abordés à propos de chaque thème traité.

Sur la base de 1 heure 15 de géographie par semaine durant 33 semaines, on doit pouvoir disposer de 28 à 30 heures de cours et de 12 à 15 heures d'évaluation (soit 25 % du temps)

Thèmes d'étude	Commentaires
<p>I. Les villes en France et en Europe, des territoires de proximité organisés en réseaux (7 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etude de cas : l'agglomération où se situe le lycée, un territoire de proximité et son aménagement (rôle de la communauté d'agglomération, SCOT, etc) (3h) ● Métropolisation, réseaux urbains et réseaux de communications à l'échelle nationale et européenne: <ul style="list-style-type: none"> ○ L'exemple français : des systèmes de villes et de communications centralisés ○ A l'échelle de l'Union européenne : des réseaux en construction (4 h) 	<p>Il peut paraître naturel de commencer l'année de première par une étude de cas, conformément au schéma en place en seconde.</p> <p>Partant de l'agglomération où se situe le lycée (ou de la ville moyenne la plus proche), on élargit ensuite l'étude à l'échelle française et européenne. L'étude de cas permet de prolonger la problématique de la classe de seconde (Dynamiques et environnement urbain) et d'introduire ensuite une problématique nouvelle sur la notion de réseaux ; place de l'agglomération étudiée dans les systèmes urbains à plus petite échelle (région, Etat, Europe).</p> <p>On décrit le processus de métropolisation en montrant l'originalité de la situation française. On peut étudier ici la politique de la DIACT en faveur des « réseaux de villes »</p> <p>Il est ensuite possible de montrer que les villes sont en relation les unes avec les autres en organisant des réseaux de communications (sur les quels circulent des flux) qui contribuent fortement à l'organisation de l'espace. Les « schémas de transports » (réseau TGV, etc) français ou européens sont présentés.</p>

<p>II. Les régions en France, des territoires qui s'affirment (6 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etude de cas : la région où se situe le lycée (4h) ● Les régions en France: de fortes disparités démographiques, économiques et sociales (2h) 	<p>Cette deuxième partie commence à nouveau par une étude de cas. La région étudiée doit naturellement être replacée à l'échelle nationale et européenne (ex : la Basse-Normandie dans le grand bassin parisien et dans l'Europe du Nord-Ouest). On mène ensuite une étude comparée des régions (dans leurs limites politiques) à l'échelle de la France pour faire ressortir la grande diversité des situations. . La politique de solidarité territoriale promue par la DIACT cherche à réduire ces disparités.(zones de rénovation rurale)</p>
<p>III. La France et son territoire (12 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une construction historique : étapes et formes du peuplement (lien possible avec la question du programme d'histoire : le cadre territorial et démographique en France du milieu du XIXe à 1914) (4h) ● L'environnement : diversité des milieux, unité des politiques de gestion et de préservation (4h) ● Le tissu économique : le territoire au risque de la mondialisation. On s'appuie sur un secteur économique. (4h) 	<p>La France est ici présentée comme un territoire (espace délimité, support d'une identité collective, géré et aménagé par des acteurs spatiaux). Il est donc le produit de l'histoire. Mais il est peuplé d'hommes dont on analyse leur inégale répartition dans l'espace, leur inégal comportement démographique et leurs migrations internes.</p> <p>Ce territoire agrège des milieux très différents mais qui sont l'objet de politiques relativement homogènes de gestion, liées à la tradition centralisatrice (nombreuses lois sur leur aménagement)</p> <p>L'étude de la géographie d'un secteur économique au choix (ex : l'agriculture, l'industrie automobile, etc.. permet de bien montrer les contradictions entre les logiques territoriales et les logiques de réseaux mondialisés (Scheibling : peut-on encore parler d'une industrie <i>française</i> ?). On analyse les réponses proposées en terme d'aménagement : (ex : les <i>pôles de compétitivité</i> impulsés par le gouvernement)</p>

<p>IV. L'Union européenne, un nouveau territoire ? (6 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le point de départ : une multiplicité de territoires nationaux. La diversité des 27 Etats membres de l'UE. (2H) ● L'Union européenne peut-elle constituer <i>un</i> nouveau territoire ? Les politiques d'intégration européenne et leurs effets sur les territoires. On peut s'appuyer sur l'exemple d'un espace (région ?) <i>transfrontalière</i>. (3h) <p>Conclusion : quelles limites pour l'Union européenne ? (la question de « l'élargissement ») Quel rapport avec l'identité européenne ? (1h)</p>	<p>L'Union européenne rassemble un grand nombre d'Etats, très différents les uns des autres par leur histoire, leur niveau de développement. On montre les différentes formes de diversité au sein de l'UE et les contentieux territoriaux qui subsistent (ex de l'ex Yougoslavie)</p> <p>L'ambition de l'UE est cependant de favoriser toutes les formes de « convergence ». notamment par la mise en œuvre de politiques communes. Mais est-ce suffisant pour faire émerger un nouveau territoire avec une identité propre, l'absence de frontières internes, une cohérence des réseaux l'irriguant ? On pose ainsi la question de l'« approfondissement » de l'Union et de l'efficacité des politiques d'intégration et de solidarité spatiale.</p>
---	--